

Saint-Péver

Bulletin municipal - Décembre 2022



*Après deux années d'arrêt, le cours normal des fêtes et animations a repris : Commémorations des 19 mars, 8 mai et 11 novembre - Pardons de Restudo et d'Avaugour - Une nouveauté, la Fête des voisins – La Semaine Bleue – Le Club a cédé la place à l'Association Loisirs Culture et Solidarité dont les « Veillées du 15 » rencontrent un beau succès. Une première, le Trail de Saint-Péver dans les Bois d'Avaugour et Bois-Meur organisé par l'association « Un Sourire dans les Baskets » a attiré 228 participants. L'Amicale, bien sûr, sans laquelle les nombreuses activités de l'école ne seraient pas possibles. Il y a aussi le Trieux Football Club et les cours de zumba et de gymnastique douce, sans oublier le Bar de la Mairie qui grâce à Yohann et Laetitia a rouvert ses portes en mars ; et la cérémonie des vœux à venir, **samedi 14 janvier** ! Un grand merci à tous les animateurs et bénévoles de ces diverses associations qui participent à l'attractivité de notre commune.*

Il est important aussi d'avoir une « bonne » école. Le RPI compte 57 écoliers – 34 à Saint-Péver et 23 à Saint-Adrien. Une équipe pédagogique un peu renouvelée, mais toujours le même sérieux et dynamisme à l'œuvre en parfaite collaboration avec les deux municipalités et comme je l'écris plus haut, avec le soutien de l'Amicale.

Une ombre au tableau, la fibre optique se fait attendre malgré nos diverses relances. Patience ! Le gros chantier (l'aménagement du bourg) suit son cours. Qui va lentement va sûrement !

Je vous remercie aussi pour l'élan de solidarité qui a accompagné l'accueil d'une famille Ukrainienne dans l'appartement que nous avons mis à leur disposition au dessus de la mairie.

Comme chaque année, je reprends les mêmes mots : La période de Noël est un moment de bonheur, de fraternité et de festivité. Avec l'équipe municipale, je vous souhaite un Joyeux Noël, une Bonne Année 2023 et une Bonne Santé.

Le Maire, Jean Jourden

Autour du sapin - 17 décembre 2021



A l'école : La journée a commencé par un petit déjeuner chocolat chaud et pancakes organisé par l'équipe du périscolaire Fanny et Muriel. Ensuite on a ouvert les cadeaux offerts par l'Amicale Laïque – cadeaux pour la garderie et pour les classes. La deuxième partie de la matinée s'est déroulée à la salle des fêtes en compagnie de quelques parents et élus pour préparer les décorations du Sapin de Noël Participatif. Après-midi, les enfants se sont retrouvés vers 15h30 autour du sapin pour mettre en place leurs décorations et pour une distribution de gâteaux et de chocolats de Noël offerts par la municipalité.



Sur la place : A 19h00, la population était conviée autour du sapin pour une soirée de l'amitié avec gâteaux, vin chaud et chocolat chaud. Malgré le froid, les Saint-Péverois ont répondu en nombre à cette invitation de la municipalité. C'était une première et on peut penser que ce ne sera pas une dernière !



Mila, Line et Charlie - "les trois p'tits loups" de Delphine - ont accroché les premières décorations

Vœux 2022 au doyen - 8 janvier



Jean Jourden, maire, et les deux adjoints, Pascale Le Yan et Mickael Le Moign, ont présenté leurs vœux au doyen Yves Conan et à son épouse Thérèse au nom de la municipalité. Yves fêtera ses 90 ans en octobre prochain.

Yves est né le 16 octobre 1932 dans le village de Felhan à Bourbriac. Le 20 septembre 1958, il se marie avec Thérèse et vient habiter chez elle à Saint Péver. Thérèse n'a donc jamais quitté la maison où elle est née ! *« Il y avait une bonne ambiance dans mon village à Bourbriac, et j'ai retrouvé la même ambiance en arrivant à Toulbourzo »* explique Yves Conan. Tous les deux reprennent quelques terres de la famille de Thérèse et y installent leur petite ferme. *« Il y avait beaucoup d'entraide au départ pour nous aider à démarrer »* souligne Yves, *« mes parents nous ont donné quelques vaches, ceux de Thérèse aussi »* et les voilà lancés dans l'élevage de vaches de race normande qui leur permettront de produire lait et viande. Ils possèdent aussi une bonne dizaine de cochons. *« À l'époque on n'avait pas de machines comme maintenant et on devait traire toutes les vaches à la main »* explique Thérèse. C'est à cause de cette lourde charge de travail qu'ils décident de mettre Catherine, leur unique enfant, en pension à Bourbriac dès l'âge de 5 ans. Même si cela peut nous paraître rude, Thérèse explique son geste : *« la traite tombait à l'heure ou l'on devait emmener Catherine à l'école, alors c'était plus simple comme cela »*.

Malgré cette vie bien remplie, Yves tient le poste de président du club de football de Saint Péver pendant de très nombreuses années. En reconnaissance de son travail et de son investissement, la municipalité a d'ailleurs décidé de donner son nom au stade de la commune. L'inauguration du « **Stade Yves Conan** » a eu lieu récemment. *« C'était bien plus important et symbolique de faire cela de ton vivant »* confie Jean Jourden à Yves que l'on sent ému de cet hommage !

Dorénavant, Yves et Thérèse coulent une retraite paisible dans leur village. Ils aiment s'occuper de leur jardin et regarder la télévision (surtout le foot pour Yves !) et ont plaisir à recevoir régulièrement Catherine et son mari Joël qui habitent en région parisienne. **(Article rédigé en 2018 par Soazig Descharettes à l'occasion du 86^{ème} anniversaire de Yves)**

Quatre années plus tard notre doyen avance allègrement vers ses 90 ans. Une nouvelle bêche a été posée sur la serre. Tous les matins, Yves s'y rend pour s'occuper de toutes ses plantations. *« Ca me fait un peu d'exercice et ça me change les idées, au calme dans la verdure. »*

Enfants nés en 2021 - 15 janvier



Un plant de pommier pour chaque bébé : la remise des plants de fruitiers avait habituellement lieu lors de la cérémonie des vœux de la municipalité. En raison du Covid et pour la deuxième année, la remise des plants s'est faite en petit comité avec les enfants et parents concernés et quelques élus. Une ambiance conviviale pour fêter l'arrivée dans la commune de Naya, Chloé, Maxime, Thyam et Louve.

Hommage à Anjela Duval - 4 février



A l'occasion du quarantième anniversaire de la mort d'Anjela Duval, paysanne et poétesse du Trégor, morte en 1981, et dont l'école de la commune porte le nom depuis le 6 juillet 2000, un hommage devait lui être rendu en novembre dernier. Un panneau devait être posé sur le mur de l'école pour rappeler qui était Anjela Duval. Le Covid a causé l'ajournement du projet. C'est chose faite ce vendredi 4 février 2022. Le maire Jean Jourden a dévoilé la plaque devant les enfants de l'école. La plaque a été conçue par Philippe Maingourd, à l'initiative du projet. *"A l'époque l'école ne portait pas de nom mais une école avec un nom, c'est plus joli et ça met en valeur."* Le maître s'appelait Erwan Goardet. Il a proposé aux enfants de trouver un nom. Cinq élèves de l'école sont venus proposer au conseil municipal quatre noms sélectionnés après plusieurs mois de recherches et travaux par le directeur et ses élèves, et après une enquête auprès des parents – Anjela Duval, Léon Fleuriot, Pierre-Jakez Helias et François Marie Luzel. Après un vote à bulletin secret, c'est le nom d'Anjela Duval qui a été choisi.

Le baptême de l'école a eu lieu à la rentrée 2001, en présence des élus, de Jean-Pierre Le Goux, conseiller général, des enseignants, des parents et des enfants. Le maire Henri Le Guenniau a rappelé brièvement qui était Anjela Duval, paysanne de Traon an Dour dans la commune de Vieux-Marché, qui n'a cessé de chanter dans sa langue maternelle sa patrie bretonne et la nature, écrivant sur des cahiers d'écolier le soir au coin du feu après le travail des champs. Extraits du Ouest-France de l'époque, repris par Jean Jourden. *"Ce nom traduit une identité forte des caractéristiques d'une école rurale"*, soulignait le conseiller général, *"une école où les enfants ont la chance, tout en ayant accès aux nouvelles technologies, de bénéficier des atouts de la ruralité dont parlait si bien Anjela Duval dans ses œuvres."*



ALCS - 5 mars



Assemblée Générale Ordinaire - Samedi 5 mars 2022 à 10h30 à la salle polyvalente

Nouvelles activités et nouveau bureau : *"Après son assemblée extraordinaire du 5 octobre 2021 où elle a décidé de prendre un nouveau nom et un nouveau départ, l'Association ALCS (Loisirs, Culture et Solidarité) de Saint-Péver a tenu son assemblée annuelle ce 5 mars. A cette occasion, il a été fait un point sur les réponses au questionnaire adressé aux habitants de la commune en décembre. Trois activités viennent en tête : la randonnée, le breton et le théâtre. Pour la randonnée et le breton, des propositions concrètes seront faites dans les prochaines semaines. Pour le théâtre, il a été retenu dans un premier temps la forme veillée comme cela existe déjà dans d'autres communes. Il s'agira de soirées ouvertes à tous où chacun pourra venir raconter, lire, chanter, jouer de la musique ou tout simplement écouter et se rencontrer. D'autres activités seront par ailleurs proposées au coup par coup."* Pour être directement informé des activités à venir, s'inscrire par téléphone au 07 72 40 72 25 ou par mail à association.lcs.st.pever@gmail.com

Nouveau bureau : Le nouveau bureau est intergénérationnel.

Présidente : Catherine LAOUENAN

Secrétaire : Elodie GAUTIER - secrétaire adjointe : Annick RAU

Trésorière : Katell LE NOHAÏC - trésorier adjoint : Philippe MAINGOURD

Membre associée : Adeline THORAVAL

Reprise des activités saison 2022 - 2023

L'activité « **Veillée du 15** » a été lancée le Jeudi 15 septembre à 20h00 : *« Un moment convivial avec des chansons, de la musique, de la poésie, des textes, des histoires drôles... On vient avec sa voix, son instrument, sa bonne humeur, tout simplement en spectateur. C'est gratuit et c'est tous les 15 du mois. »*

L'association ALCS a apporté son concours à l'Office de tourisme de Leff Armor et au Club Intersport de Lanrodec à l'occasion du Trail d'Avaugour et du Dimanche en Forêt du dimanche 12 juin. Une occasion à travers ces nouveaux partenariats de mettre en valeur la qualité de vie de la commune et le dynamisme de ses habitants.



Plus de quarante personnes ont participé dans une ambiance amicale et chaleureuse à la première veillée de Saint-Péver. Une vingtaine d'intervenants ont interprété des chansons, de la musique, des textes, et un chant occitan a même été repris en chœur pour clôturer la soirée. Un beau succès pour cette première qui laisse présager une belle et longue vie aux « veillées du 15 ».



Vendredi 23 septembre, l'atelier couture a rassemblé, autour de Mélissa, couturière à Saint-Péver, six participantes sur le thème de la réutilisation des chutes de tissus. Un deuxième atelier couture sur le thème de Noël a eu lieu mardi 4 octobre dans le cadre de la « semaine bleue ».

Gymnastique et Zumba

Repos au soleil après la gym !
Gymnastique « douce » ou « d'entretien » pour les moins jeunes ! Ambiance décontractée pour la quinzaine de participants à la salle polyvalente le lundi de 11h00 à 12h00 et le jeudi de 10h30 à 11h30 (06 74 10 53 86)



Les cours de Zumba ont repris le mardi de 19h45 à 20h45. Zumba kids le mercredi de 16h30 à 17h30 pour les 4-7 ans et de 17h30 à 18h30 pour les 8-12 ans. (Alixia Madec comme1evidanse@gmail.com)

Bar de la Mairie - 7 mars



Après de longs mois de fermeture, due à la pandémie, le Bar de la Mairie vient à nouveau d'ouvrir lundi 7 mars. Yohann Le Gall et sa compagne Laetitia viennent de s'y installer. Nouveau départ pour Yohann qui se lance après d'autres expériences professionnelles. Il souhaite *« que son bar devienne un lieu, d'échange, de discussion et de convivialité »*. Il ajoute *« Je suis très reconnaissant envers la mairie pour l'aide reçue lors de mon installation »*,



Outre le dépôt de journaux et la vente de bouteilles de gaz (butagaz), le bar offre la possibilité de retrait d'argent (Crédit Mutuel) et de relais « pickup » (Colissimo, Chronopost, DPD). Le dimanche « Poulet pommes de terre sautées » pour seulement 13,50€. Un billard est à disposition (parties gratuites) ainsi qu'un jeu de fléchettes électronique qui vous permet d'affronter des joueurs du monde entier ! Le bar est ouvert tous les jours sauf le mercredi, de 8h à 13h30 et de 16h à 20h, jusqu'à 23h le vendredi, de 10h à minuit le samedi et de 10h à 19h le dimanche sans coupure méridienne

Soirées à thème : Lundi 31 octobre, le Bar a accueilli une cinquantaine de personnes pour sa soirée karaoké spécial Halloween. Yohann et Laetitia tiennent à remercier toutes les personnes présentes lors de cette soirée ainsi que les nombreux enfants venus récolter les bonbons. Cette première édition spéciale Halloween ayant été un succès, d'autres soirées vont être mises en place pour l'année 2023.



Noces d'or - 15 mars

Françoise et Claude Camard, Louisanne et François Raoult, Marie-Paule et Rémi Le Bars.

Ils s'étaient mariés, à Pordic (Côtes-d'Armor), le même jour, le 15 mars 1972. Ils ont fêté leurs noces d'or ensemble



Paulette Camard, la maman, les frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs se sont retrouvés lors de la cérémonie des noces d'or de Françoise et Claude Camard, Louisanne et François Raoult, Marie-Paule et Rémi Le Bars, célébrée par Roger Ferret.

Mardi, afin de renouveler leurs vœux de mariage, cinquante ans après, Françoise et Claude Camard, Marie-Paule et Rémi Le Bars et Louisanne et François Raoult, ont été reçus en mairie de Pordic (Côtes-d'Armor) par Roger Ferret, adjoint à l'administration générale. Les trois couples se sont en effet mariés le mercredi 15 mars 1972, en présence des caméras de FR3 Bretagne. *"Sans nous en informer, Jean Trévily et Jean Rault, le maire et l'adjoint qui nous ont mariés, avaient prévenu les journalistes afin de relater l'événement à la télévision. À l'issue de la cérémonie, un motard de la gendarmerie a pris la bobine pour l'envoyer rapidement au siège de la télévision, à Rennes"*, explique Claude.

« **Nous avions prévu de nous marier à des dates différentes** » : Louisanne, Marie-Paule et Claude sont issus de la même fratrie, deux sœurs et un frère. Ce 15 mars 1972, leurs parents, Francis et Paulette, fêtaient leurs noces d'argent. *"Au début, nous avions prévu de nous marier dans la même année, mais à des dates différentes. François et moi avons fixé une date vers le 7 mars"*, se rappelle Louisanne. *"J'ai dû attendre d'avoir 21 ans pour pouvoir me marier car mon père ne voulait pas que je me marie avant la majorité"*, souligne Françoise. *"On avait prévu de nous marier en août"*, ajoute Marie-Paule. *"Pour finir, on s'est dit : pourquoi ne pas nous marier le 15 mars, le jour des 25 ans de mariage de nos parents"*, explique Louisanne. *"Le plancher de la mairie étant fragile pour accueillir les invités, les mariages civils se sont déroulés dans la salle du patronage. On n'a pas eu droit aux cloches à la sortie de l'église car le clocher était en réparation. Et on a dû sortir par une porte latérale car un échafaudage bloquait l'entrée principale de l'église"*, souligne Rémi. Le repas s'est déroulé dans la salle des fêtes, qui a accueilli pour le repas du midi 250 convives et pour celui du soir 450.

Claude et Françoise se sont rencontrés au patronage. *"On faisait partie de la troupe de théâtre"*, souligne Françoise. Marie-Paule et Rémi se sont connus au bal de Goudelin, un dimanche soir. *"Rémi était de Gommenec'h"*, précise Marie-Paule. *"On s'est connus grâce à papa qui était allé chercher François pour conduire le tracteur de la Cuma. Je t'ai cherché pour conduire un tracteur et non pour prendre ma fille, disait papa avec humour"*, se rappelle Louisanne.

Les trois noces d'or se sont déroulées en présence des frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et de la maman, Paulette, 95 ans, qui a eu 8 enfants, 15 petits-enfants et, à ce jour, 33 arrière-petits-enfants.

Article et photo de ETES Dominique - parus dans Ouest-France du 16 mars 2022 - Edition de Saint-Brieuc

Commémoration - 19 mars

Le Comité AFN de Saint-Péver est représenté au Comité Départemental par son Président Jean Lallier qui est aussi Délégué Départemental. Chaque année le Comité commémore le 19 mars 1962 - fin des combats en Afrique du Nord avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Le dépôt de gerbe, à 11h00, a été suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité et servi au Bar de la Mairie. A l'occasion de la cérémonie, Monsieur Gérard Le Pennec a été décoré de la "Croix du Combattant".



Monsieur le maire, Jean Jourden entouré des anciens combattants (de gauche à droite : Paul Le Lay, Michel Thoraval, Yves Conan, Honoré Mallégol, Michel Martin, Gérard Le Pennec, Jean Lallier et Gilbert Le Bleu). Jean Lallier, président de l'Association a rappelé à notre souvenir, les trois membres décédés récemment - Henri Le Flohic le 26 février 2022, René Bernabé, le 15 août 2021, Roger Loizel, le 24 août 2021.



Il y a soixante ans, le 19 mars 1962, la France et le FLN suspendaient les hostilités en Algérie avec les accords d'Évian. Fin de partie ? Non. Car l'accord de paix fut suivi de mois de violences. C'est dans ce contexte d'anarchie que Gérard Le Pennec, né le 16 août 1942 à Plésidy, a débarqué en Algérie, début Juin 1962, à 19 ans. Stationné dans l'Oranais, à la frontière du Maroc, Il rentrera au pays - à la pisciculture du Moulin du Parc - en août 1963 après 18 mois de guerre. Il a été décoré, ce jour, de la Croix du Combattant.

Solidarité Ukraine - 5 avril

Francine consulte régulièrement le site internet de la commune. Une famille Ukrainienne va être logée dans un logement appartenant à la commune, au dessus de la mairie. La maison à Azeline est vendue. Dès que Francine a eu connaissance de l'appel aux dons lancé pour l'accueil des Ukrainiens, les petits enfants d'Azeline - Annick, Martine, et Hervé (sur la photo) - ont décidé de faire don de tout ce qui était nécessaire pour meubler le logement : réfrigérateur, machine à laver, lits et literie, tables et chaises, mobilier, matériel de cuisine ...en un mot tout ce dont on avait besoin ! Il suffisait de se servir ! Une aubaine pour tous et un grand merci à la famille d'Azeline Toanen.



D'autres personnes ont contribué à cet élan de solidarité, pour compléter le mobilier, le petit électroménager, le linge de maison... et tout emménager. Le logement a été nettoyé par une entreprise professionnelle. La touche finale a été mise par Pascale Le Yan et Hélène Bahezre.



Photo Véronique Lucas

On les attendait depuis quelques semaines. Elles sont enfin là - 3 sœurs, une belle sœur et une petite Margarita, âgée de 2 ans et déjà très à l'aise dans son nouvel environnement. Bronia, un petit chien, complète la famille. Le premier repas, commandé à la cantine scolaire a été dégusté au bar de la mairie. Pascale Le Yan et Hélène Bahezre suppléent aux premiers besoins, comme les conduire au supermarché pour les courses.

L'été est passé. Les journées sont longues. Faute de moyen de transport, la famille ne sort pas de la commune. Depuis début Septembre, Svetlana travaille dans un poulailler de Plésidy, grâce aux démarches de Pascale. Margarita va à l'école maternelle de Saint Adrien et s'est très bien adaptée à son nouvel environnement. Chaque semaine, Pascale les emmène faire les courses à Guingamp. Mickael ou M. Le Maire les ont conduites à divers rendez-vous médicaux. *« La maison nous manque bien sûr. Aujourd'hui encore, trois roquettes sont tombées sur notre ville de Kharkif. Ils visent les infrastructures et il y a de nombreuses coupures d'électricité. J'aimerais trouver un emploi ici »,* nous dit Lena. *« J'ai une formation de massothérapeute. Quant à Sabina, elle a déjà travaillé dans une fabrique de gâteaux en Ukraine. Sans voiture c'est difficile de trouver du travail. Je n'ai jamais conduit. Nous habitons au centre ville. Nous avons été surprises qu'il n'y ait pas de moyens de transports ici pour relier la ville. En Ukraine, le réseau de bus dessert tous les villages. »* Pascale a fait réparer sa voiture sans permis au garage de Saint-Péver. Svetlana va apprendre à la conduire. Et alors, vive la liberté! Il y a aussi la barrière de la langue. Elles viennent seulement de commencer les cours de français au Centre de Formation pour Adultes de Guingamp (2 journées par mois, pendant 3 mois). *« Nous sommes très bien ici. On s'occupe très bien de nous ».*

Commémoration - 8 mai 1945

« Après la bataille de Berlin qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre. Dans un premier temps, c'est le 7 mai 1945 à Reims, où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigé par le général américain Eisenhower, qu'est signée la reddition de l'armée allemande. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23h01. Les représentants du Haut Commandement allemand signent un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France. »



La cérémonie au monument aux morts a eu lieu à 11h00. Elle a été suivie d'un vin d'honneur, offert par la municipalité et servi par le Bar de la Mairie. Le 8 mai est le jour du traditionnel "repas des aînés". Faute de pouvoir trouver un traiteur pour organiser le repas à la salle des fêtes, les quelques trente convives se sont rendus au restaurant "le Saint-Hernin" à Ploumagoar.



La fête des voisins - 20 mai

Première édition de la fête des voisins : Un grand nombre de personnes étaient présentes. Pour certains, ce moment convivial fut l'occasion de se rencontrer pour la première fois, pour d'autres l'occasion de se retrouver. Le repas type "auberge espagnole" fut riche en partage et en moments d'échanges. La soirée s'est terminée par une "soirée disco" animée par Maurice Moisan. Les participants étaient ravis et prêts à revenir pour la prochaine édition.



Trieux Football Club - 10 juin



Assemblée générale du 10 juin 2022 à Saint-Péver

"La saison 2020-2021 qui vient de s'achever après deux années de demi-saisons à cause de la crise sanitaire n'a pas été évidente à gérer. Pas évident de remobiliser les joueurs et peu de matchs joués en D4 (problèmes d'effectifs chez nous ainsi que chez nos adversaires) - situation qui a lassé certains joueurs. L'équipe A descend en D3 - à un point près - principalement dû à un mauvais début de saison et aussi au manque d'entraînement. La descente en D3 et l'arrêt de l'équipe B vont permettre de mieux encadrer l'unique équipe - le nombre de bénévoles est aussi en baisse - et d'intégrer tous les joueurs dans l'objectif de remonter en D2 dès la saison prochaine. L'effectif passe de 32 joueurs la saison passée à 25 joueurs pour cette nouvelle saison (estimation à confirmer). La situation financière du club est saine, malgré 2 années sans repas, grâce au succès des ventes de pizzas à emporter.

Un concours de boules en doublettes formées a eu lieu le samedi 2 juillet au boulodrome de Plésidy. Une vente de pizzas à emporter est prévue en automne et un repas en février." (Julien Le Bloas - Compte rendu de l'assemblée générale)

Pardon de Restudo - Dimanche 19 juin

« Un pardon bien arrosé ! »

De mémoire d'ancien "*On a connu des pardons bien mouillés, mais à ce point on n'avait jamais vu ça!*" Des trombes d'eau toute la matinée ont mis à mal le terrain et les tentes. C'était très mal parti ! La procession au départ du bourg a été annulée. La baignade des chevaux a aussi été un peu perturbée. Le tonnerre a grondé. Miracle ! Les "pèlerins" sont arrivés petit à petit. Le repas sous les tentes a ravi tous les convives. Près de 500 repas servis ! Inespéré dans de telles conditions. Les irréductibles de Fest deiz ont dansé sous la pluie. Les boulistes aussi étaient au rendez-vous - plus de 70 doublettes. Un grand merci à tous les courageux, fidèles au pardon de Restudo, qui ont bravé le mauvais temps et ainsi permis un succès qui satisfait le président de l'association Maurice Moisan "*Nous nous en sortons très bien. Je suis heureux pour les bénévoles qui ont tant donné pour la préparation de ce pardon. Merci à tous les fidèles de ce grand- rendez-vous - ils attendaient ce jour depuis deux années. Nous leur donnons rendez-vous l'an prochain pour un pardon ensoleillé !*" La veille, la soirée disco a aussi eu son lot de pluie. Là encore, les habitués sont venus en nombre danser sous la pluie. Le concours de boules en nocturne a attiré 77 doublettes ! Incroyable au vu des conditions atmosphériques ! Comble de l'ironie - le tantad a été annulé à cause de la sécheresse ! La préparation du pardon est un travail de longue haleine. Le repas des bénévoles le 1^{er} mai avait donné le coup d'envoi de la campagne 2022. Le chantier des 8 nouvelles allées de boule « 4 étoiles » a débuté le samedi 5 mai - fierté du président de l'association.





Samedi 4 juin : Nettoyage de la fontaine et des abords de la chapelle – 11 juin : Mise en place des tentes. La dernière ligne droite : Mise en place des tables et du parquet et décoration de la chapelle. Place à la fête !



Amicale - Kermesse de l'école - 3 juillet



Comme on peut le constater sur la photo, la kermesse a connu un beau succès. Merci aux photographes Adeline Thoraval et Céline Gaffric



Bilan des actions et bilan financier 2021/2022 : Cette année a vu le retour de la kermesse. Les recettes et la trésorerie ont permis de financer les sorties scolaires et les projets pédagogiques (Séjour aux châteaux de la Loire, Journée au Haras de Lamballe, Océanopolis... *« Au-delà des budgets alloués, suite à l'organisation du Séjour aux Châteaux de la Loire, nous avons décidé d'ajouter un budget supplémentaire à hauteur de 50€ par élève afin de diminuer le reste à charge des familles, et par souci d'équité, les élèves de ST-ADRIEN ont eu, eux aussi, une enveloppe supplémentaire. Nous avons versé au total la somme de 7.800€. Outre nos recettes, nous percevons une subvention de la part des communes de ST-PEVER et de ST-ADRIEN. L'an passé, nous avons perçu une subvention FDVA de 3.000€. L'équipe enseignante a investi dans de nombreux équipements sportifs. »*

Résultats des opérations 2021 / 2022			
	Recettes	Dépenses	Bénéfices
"Tartiflette - Lasagne" à emporter	3 020,00 €	1 813,90 €	1 206,10 €
"Bœuf Bourguignon - Hachis" à emporter	2 090,00 €	1 264,80 €	825,20 €
Kermesse	6 316,25 €	3 402,49 €	2 913,76 €
Pizzas	460,00 €		460,00 €
Total des bénéfices			5 405,06 €

Projets à venir : L'opération «Pizzas » est reconduite. Des repas à emporter sont programmés pour les Samedi 19 Novembre et 18 Mars. Une partie de pêche est prévue le 1er Mai 2023. La kermesse aura lieu le Samedi 1er Juillet ou Dimanche 2 Juillet 2023. Une nouvelle « sortie mystère » sera organisée en collaboration avec l'équipe enseignante. Le budget qui sera alloué pour l'année scolaire se monte à 5.050,00€ réparti comme suit : 1.200€ par classe (Augmentation de 200€ par rapport à l'an passé) - 150€ par garderie - Cadeaux de Noël : 150€ par classe - Spectacle de Noël : 700€.

Pardon d'Avaugour - 10 septembre



Nourriture spirituelle et nourriture terrestre vont de pair au pardon d'Avaugour. Après la messe et la procession autour de la chapelle, plus de 250 convives ont pris part au traditionnel "jarreton et pommes de terre en robe des champs". Trois tentes étaient dressées pour l'occasion - artistiquement décorées comme d'habitude par le maître en la matière Michel Simon d'Avaugour. Comme souvent en Bretagne en cette saison, le pardon a bénéficié d'une soirée douce et ensoleillée. Une satisfaction pour le président François Raoult et son équipe de bénévoles. « *Les habitués ont répondu présents. Après deux années d'abstinence l'attente était très forte. Les gens sont très demandeurs de ce genre de fêtes. Nous demeurons un petit pardon et c'est très bien comme ça* » confie le président.



Et d'ajouter avec humour « *Sur la photo, prise pendant la messe, il n'y a qu'une partie des bénévoles. Les autres assistaient à la messe dans la chapelle. Nous nous occupons des corps et eux s'occupaient de nos âmes !* »

Journées du Patrimoine - 17 et 18 septembre

Une cinquantaine de personnes ont visité ce week-end les chapelles de Restudo et d'Avaugour. Une occasion de découvrir ou redécouvrir les édifices eux-mêmes, mais aussi les messages historiques qu'ils portent : la place des chevaux dans la société rurale bretonne à travers le culte de Saint-Eloi à Restudo, ou encore l'histoire des seigneurs et du château médiéval d'Avaugour qui dominait le Trieux, et dont le nom vient peut-être de l'Île d'Avalon de la Légende Arthurienne.



Semaine Bleue - du 3 au 7 octobre

La Semaine Bleue est chaque année l'occasion de briser les idées reçues, changer notre regard sur les aînés et mettre en valeur leur rôle dans la société. Pour la deuxième année, la commune de Saint-Péver s'est associée à cette démarche en proposant du 3 au 7 octobre des réunions « papote », des démonstrations de gym d'entretien par Alixia, un atelier couture animé par Mélissa. La semaine s'est terminée par un dîner intergénérationnel qui a rassemblé une trentaine de participants.



Repas des classes 2 et 7 - 8 octobre

Samedi 8 octobre, cinquante convives ont répondu à l'invitation des cinquantenaires pour célébrer les "classes 2 et 7". Une soirée conviviale et chaleureuse, une ambiance festive en présence du doyen de la commune Yves Connan qui va fêter ses 90 ans dans quelques jours. La soirée a même généré des bénéfices. Un chèque de 76,44€ sera remis à l'association Rose Espoir de Ploumagoar, dont le but est de collecter des fonds pour la recherche contre le cancer du sein et le soutien aux malades.



Le doyen fête ses 90 ans - 16 octobre



Le hameau de Toul Borzou compte 4 habitants - inséparables - 2 sœurs et 2 beaux frères - Thérèse et Marie-Claire, Yves et Michel. Photo de famille en présence de Cathy et Joël. Comme chaque année, la municipalité représentée par le maire Jean Jourden et les deux adjoints Pascale Le Yan et Mickael Le Moign souhaitent l'anniversaire du doyen de la commune, Yves Conan. Cette année est particulière puisqu'il s'agit de fêter les 90 ans du doyen. Il y a 15 jours Les quatre de Toul Borzou étaient présents au repas des "classe 2". Nous leur souhaitons une bonne santé et bonne continuation de retraite heureuse et paisible.

Le Trail de Saint-Péver - 1^{ère} édition – 30 octobre

De l'assiette aux baskets : Les amateurs de Pizzas connaissent bien Philippe et son camion "**Un Sourire Dans l'Assiette**", le pizaiolo qui "sévit" sur la place du bourg une fois par mois à Saint-Péver pour vendre des pizzas au profit de l'amicale. D'un sourire dans l'assiette il n'y a qu'un pas vers un sourire dans les baskets ! *« Et c'est en courant, que j'ai eu l'idée de réunir quelques runners de mon entourage pour créer cette petite association **Un Sourire Dans les Baskets** »* afin de soutenir l'association Contr'Atax.

« L'ataxie de Friedreich est une maladie neurologique évolutive rare d'origine génétique. Elle est due à l'atteinte de certaines cellules du système nerveux. Aujourd'hui, aucun traitement médical n'a été trouvé et les chercheurs continuent d'expérimenter des méthodes. En France, environ 1500 personnes sont atteintes de cette maladie. Les symptômes de l'ataxie se traduisent avant tout par des troubles de l'équilibre et de la coordination des mouvements. Son évolution est lente, progressive et différente d'une personne à une autre. Nos enfants, Eloan & Youen sont atteints de cette maladie rare. Afin de lutter contre l'Ataxie, nous avons souhaité créer l'association CONTR'ATAX pour récolter des fonds et ainsi financer des traitements expérimentaux. »



Une température clémente, un cadre magnifique pour les 228 coureurs qui ont emprunté les sentiers des deux circuits - 8km et 14km - du Bois d'Avaugour et du Bois Meur. Tous les participants ont eu droit à une boisson et une galette saucisse à l'issue de l'effort intense. Une première édition couronnée de succès qui ravit tout le monde. Les bénéfices de ce trail seront reversés à l'association Contr'Atax qui soutient Eloan et Youenn dans leur combat contre l'Ataxie de Friedrich. Rendez-vous est pris pour l'an prochain. Une randonnée pédestre viendra s'ajouter au programme. *"Nous attendons encore plus de monde pour l'an prochain. Je tiens à remercier la commune et les associations communales pour leur aide et leur soutien, ainsi que le Conseil Général pour l'accès au bois"*, tient à préciser Philippe Guillou.

Commémoration - 11 Novembre

Cérémonie au Monument aux Morts à 11h00 en présence des enfants de l'école. Lorsque les enfants sont là, s'ajoutent les parents et on se sent moins seuls devant le monument. On a, en plus, souvent droit à un temps gris ou pluvieux. Cette fois c'était plein soleil. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur très convivial, servi par le Bar de la Mairie - un excellent buffet très copieux et une décoration adéquate. Bravo pour la prestation !



Après la lecture des noms des soldats de Saint-Péver "Morts pour la France" lors des diverses guerres; après la minute de silence et la Marseillaise, les enfants de l'école ont lu des poésies et une lettre d'un poilu à son épouse, pour terminer par une chanson de Florent Pagny.



RPI Saint-Péver - Saint-Adrien



Le nombre d'élèves pour l'année 2022-2023 est en légère augmentation - 57 contre 52. La classe de CP a rejoint les CM1 et CM2 à Saint-Péver. Seul changement pour la classe de Maternelle à Saint-Adrien - Marianne NEDELLEC qui est en congé maternité est remplacée par Géraldine HEINEMEYER.

« Le fil conducteur de l'année, commun au RPI, sera le thème des animaux et de la nature. Le cycle voile pour les CE2/CM1/CM2 a eu lieu en septembre/octobre sur le plan d'eau de Chatelaudren. Les classes de CP au CM2 iront à la piscine de janvier à mars. Les élèves du RPI participeront au prix littéraire des Incorruptibles dans chaque classe.

Année 2021-2022

Le bulletin paraissant en décembre il est nécessaire de faire un retour sur les nombreuses activités de l'année passée, en commençant par la photo de départ des CM2



Mevel, Manon, Lola, Léna, Layla, Elvyn, Aïdan, Mailly, Thaïs, Alicia, Mathis et Faustine (absente de la photo) nous quittent pour la sixième. La municipalité leur a offert une calculatrice. Ils ont aussi reçu un livre des fables de La Fontaine, offert par le Ministère.

Vente de sapins : "Un air de fête planait dans la cour de l'école de St Péver ce vendredi 3 décembre! L'équipe enseignante et les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont organisé, pour la première année, une vente de sapins et un stand de Noël afin de récolter des bénéfices pour partir à la découverte des Châteaux de la Loire en juin. 74 sapins ont été livrés ce vendredi matin par le producteur breton Emeric Emeillat de Pleyber Christ. En classe, les élèves des deux classes ont fabriqué des kits cookies et des kits chocolat chaud à la guimauve. Tout est parti en 15 minutes ! Un vrai succès ! Cette opération était une belle réussite et a été appréciée des élèves, des familles et de l'équipe enseignante. C'est décidé, nous renouvelons cette opération tous les ans. Nous avons déjà d'autres idées pour l'année prochaine !" (Justine Coquelin)



Le centre de tri GENERIS : Mardi 7 décembre Dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement, les élèves de CM1/CM2 se sont rendus au centre de tri GENERIS de Ploufragan.



Le Petit Echo de la mode : Les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 sont allés au Petit Echo de la Mode à Chatelaudren voir le spectacle de danse "**Reflets**". C'était un spectacle dansant sur rollers. Les élèves ont été captivés par les jeux de lumière et les mouvements des danseurs. En sortant du spectacle, certains élèves ont dit avoir été "**dans leur bulle**" durant tout le spectacle !



Rugby à toucher : Les élèves des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 participent en ce moment à un projet d'éducation physique et sportive : "**le rugby à toucher**". Mickael Gervis, conseiller technique de la Ligue Régionale Bretagne de Rugby, intervient au sein des deux classes. Les élèves apprécient l'initiation au ballon ovale et prennent beaucoup de plaisir à découvrir cette nouvelle forme de jeu de rugby, sans placage.



Châteaux de la Loire : Les élèves de CE1/CE2 et de CM1/CM2 ont remonté le temps. Ils sont partis 500 ans en arrière pour visiter deux lieux emblématiques de la Renaissance : Chambord et Amboise. Sur les pas de François Ier, ils ont découvert le vaste et majestueux château de Chambord le jeudi. Puis, le vendredi, ils ont poursuivi leur séjour en visitant la belle ville d'Amboise et son beau château royal. Ils ont terminé le séjour en beauté, en visitant le Clos Lucé et le parc Leonardo Da Vinci. François Ier et Léonard de Vinci n'ont donc plus de secrets pour ces petits historiens.



Le haras de Lamballe : "*Nous sommes allés au Haras de Lamballe mardi dernier. Les élèves ont découvert le fonctionnement d'un haras. Ils ont participé à des ateliers en lien avec le développement durable dans le cadre de l'événement "Equi-mômes : un cheval pour ma planète", organisé par le Haras de Lamballe. Ils ont participé à un jeu de tri des déchets en étant à dos de poney, ils ont fabriqué des poneys à partir d'objets recyclés, ont assisté à un petit spectacle dans le manège, ont visité les écuries et ont pu caresser à volonté les équidés. Une belle découverte pour ces petits cavaliers !*" (Justine Coquelin)

Les écoles de Saint-Péver et de Saint-Adrien ont chacune une page qui leur est consacrée sur le site internet de la commune, avec de nombreuses photos et compte rendus de leurs activités - témoins du dynamisme et de l'engagement de l'équipe pédagogique pour une école d'excellence.

Savoir rouler : Les 21 élèves de CM1/CM2 de la classe de Justine Coquelin ont travaillé sur le projet "Savoir rouler" - avec différents temps forts pendant cette année scolaire. Pour clôturer ce projet sportif, les élèves sont montés en selle et ont quitté l'école pour une promenade de 13 km. Des défis en Histoire et en Sciences ont également dynamisé la sortie. Un grand bravo aux sportifs !



Le journal d'école de Saint-Adrien : Moins de sorties en extérieur pour les maternelles mais les activités n'en sont pas moins nombreuses. Photos à voir sur le site internet. Ci-dessous un florilège dû à la maîtresse Marianne Nédélec





Echos du Conseil municipal

Réunion du jeudi 2 décembre 2021 (extraits)

- **Non remplacement de l'adjoint démissionnaire** : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le non remplacement du poste d'adjoint.
- **Contrat de l'employé communal** : Suite au départ de l'agent technique mis à disposition par le centre de gestion à temps partagé avec la commune de Saint Fiacre pour un temps de travail de 17h30, les communes de Saint-Fiacre et de Saint-Péver ont procédé à une demande de remplacement auprès du service des missions temporaires du centre de gestion pour un emploi mutualisé du 1er janvier au 31 mars, renouvelable. Le centre de gestion enverra les candidatures aux deux employeurs qui recevront les personnes intéressées.
- **Rapport du syndicat de l'eau** : Suite à la réunion du syndicat des eaux d'Avaugour le 18 novembre 2021, le rapport annuel fait état du prix et de la qualité de l'eau potable. Le prix du m³ d'eau sera de 2,64 euros en 2022. Il était de 2,53 euros en 2020, il a augmenté de 1,5% en 2021 et augmentera de 3% en 2022.
- **Sapin de Noël** : Décoration participative du sapin de Noël à partir du 17 décembre 2021. Le sapin a été installé au milieu de la place le 2 décembre. La guirlande lumineuse prendra place le 10 décembre ainsi que les décorations sur le domaine public. Le 17 décembre, les enfants de l'école fabriqueront des décorations à la salle des fêtes dès 10 heures pour les poser vers 15h30 avant le goûter et la remise des chocolats. A partir de 19 heures, vin chaud et jus de fruits seront servis au pied du sapin à toute la population afin de compléter l'ornementation du sapin de Saint-Péver.
- **Point COVID** : Fermeture du RPI semaine 47 suite aux résultats positifs des tests covid de 9 écoliers.
Réunion du jeudi 2 décembre 2021 à 20h00

Réunion du vendredi 28 janvier (extraits)

- **Ouverture du poste d'agent polyvalent à la vacance** : Le poste est actuellement pourvu par un agent contractuel. Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le poste sera pourvu à compter du 1er mars 2022 par un agent stagiaire de la fonction publique territoriale. Le poste a été déclaré à la vacance le 24 janvier 2022
- **Compte rendu eaux fluviales** : L'entreprise ATEC a fourni un compte-rendu détaillé de l'exploration des canalisations d'eau pluviale. Il s'avère qu'une partie des canalisations est en mauvais état, qu'il faudra les changer avant d'entreprendre les travaux du bourg. Les photos montrent aussi que des tuyaux percent les canalisations d'eaux
- **Bilan de la décoration participative du sapin de Noël** : Grande satisfaction des élus. De nombreux habitants se sont pressés autour du sapin pour apporter leurs décorations à la suite des enfants de l'école et boire le vin chaud. Un moment de convivialité très apprécié qui a réuni tous les âges. Les photos prises seront apposées autour de la boîte à livres. Une nouvelle rencontre sera proposée lors des prochaines festivités de Noël avec la possibilité de se restaurer sur place (camion galettes saucisses).
- **Départ d'un locataire** : Un des locataires des logements communaux quittera les lieux le 28 février 2022. Le logement peut-il être reloué en l'état ?
- **Hommage a Anjela Duval** : L'hommage sera rendu le vendredi 4 février devant l'école, à 15 heures, en présence des enfants, de l'équipe pédagogique et des élus.
- **Arrivée du nouvel agent technique** : Monsieur Jord Dutilleul a pris ses fonctions à Saint-Péver le mardi 4 janvier 2022. Jord partage son temps entre les communes de Saint-Fiacre et Saint-Péver. Il s'agit d'un emploi partagé dont l'employeur est le Centre de Gestion des Côtes d'Armor.

• **Cartes de bons d'achat pour le 8 mai** : Un bon d'achat de 25 euros sera remis aux personnes âgées de plus de 70 ans en 2021. Il compense l'absence de repas en 2021. Les élus espèrent que le repas du 8 mai 2022 pourra avoir lieu.

• **Déploiement de la fibre** : Les élus expriment leur mécontentement devant le retard du déploiement de la fibre sur le territoire. Un courrier va être adressé au président de la région Bretagne.

Réunion du jeudi 17 mars - Vote du budget prévisionnel 2022

• **Budget Prévisionnel 2022** : Le budget 2022 s'équilibre de la façon suivante.

Montant en euros	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget 2022	414660.36	414660.36	197927.73	210301.73
Reports			12374.00	
Total Budget alloué	414660.36	414660.36	210301.73	210301.73

• **Vote des subventions aux associations** :

Association	Ville	Montant
Protection Civile (ADPC22)	SAINT-BRIEUC	42.00 €
La Croix Rouge Français des Côtes d'Armor	SAINT-BRIEUC	20.00 €
Centre d'Aide Alimentaire	GUINGAMP	156.00 €
Secours Populaire	CHATELAUDREN	40.00 €
Les Restaurants du Cœur	SAINT-BRIEUC	40.00 €
Leucémie Espoir 22	PLEDRAN	40.00 €
La Ligue Contre le Cancer	TREGUEUX	40.00 €
La Pierre Le Bigaut Mucoviscidose	CALLAC	40.00 €
Comice de Plouagat	PLOUAGAT	150.00 €
Amicale Laïque	SAINT-PEVER	1 500.00 €
Association de Chasse	SAINT-PEVER	300.00 €
Trieux Football Club	SAINT-PEVER	450.00 €
Loisirs Culture Solidarité	SAINT-PEVER	150.00 €
Association Chapelle de Restudo	SAINT-PEVER	150.00 €
Association des Anciens Combattants (AFN)	SAINT-PEVER	100.00 €
Association Chapelle d'Avaugour	SAINT-PEVER	150.00 €
TOTAL		3518.00 €

- **Vote des taux d'imposition** : Les taux demeurent inchangés

	Base d'imposition	Taux	Produit
Taxe Foncière (bâti)	178 100.00	42.52	75 728.12 €
Taxe Foncière (non bâti)	25 900.00	100.18	25 946.62€
			101 674.74 €

- **Déploiement de la fibre** : la 2ème tranche a été validée - elle devrait couvrir le reste de la commune en 2022 et 2023.
- **Association** : Philippe Guillou souhaite créer une association de course à pied et organiser un événement dans la forêt d'Avaugour. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de lui.
- **Hébergement de tourisme** : Mme Katell Rodrigues accompagne les personnes désireuses d'aménager un logement afin d'en faire un hébergement de tourisme.

Réunion du mardi 17 mai

- **Indemnités des élus** : Le non remplacement de l'adjoint démissionnaire abaisse le montant de l'enveloppe globale. L'enveloppe globale pour Saint-Péver comprenant l'indemnité du Maire et celles des deux adjoints au taux maximal s'élève maintenant à 1761.90 euros. Elle était de 2146,95€ avec trois adjoints. Il convient donc, de baisser les indemnités du Maire et des deux adjoints afin de ne pas dépasser le montant de 1761.90€. Nouveaux montants mensuels - le maire percevra 745,16€, chaque adjoint percevra 254,19€ et chaque conseiller percevra 40,04€.
- **Repas du 8 mai** : A l'occasion du 8 mai, traditionnellement, la commune propose un repas et un moment de convivialité aux personnes âgées de plus de 60 ans. Le repas a été offert aux 32 habitants de plus de 60 ans de la commune qui se sont inscrits. Le coût d'un repas s'élevant à 25€, le montant total est de 800€.
- **Questions diverses** : La remorque qui servira notamment à acheminer la tondeuse jusqu'aux chapelles a été livrée. Son coût : 2.260,00 €. Les trous ont été bouchés dans certains chemins d'exploitation. Les accotements seront débroussaillés et nettoyés à partir du 15 juin. Des gravillons vont être déposés dans le cimetière afin de combler des trous. Soirée des voisins - la Mairie offre l'apéritif.

Réunion du vendredi 10 juin

- **Frelon asiatique** : Aide financière plafonnée à 60,00€ pour l'usager impacté sous réserve de respecter les formalités. Voir en mairie.
- **Désherbeur thermique** : Demande de subvention à la région Bretagne. Montant de l'achat 2.750,00€ HT
- **Révision des tarifs municipaux** : Tableau en dernière page.
- **Questions diverses** : L'Education Nationale abondera du même montant que celui versé par la commune, à savoir 1200,00€, afin de faire l'acquisition de nouveaux livres pour la bibliothèque. Participation de la commune à hauteur de 50,00€ pour les collégiens qui partent en voyage scolaire. Subvention limitée à 1 voyage par enfant pendant toute sa scolarité en collège. L'agent technique Jord Dutilleul sera en emploi partagé centre de gestion - à mi-temps sur chacune des communes Saint-Fiacre et Saint-Péver. Des travaux dans la salle polyvalente (installation électrique, éclairage de sécurité) sont à prévoir suite à la visite de sécurité.

Réunion du vendredi 14 octobre

- **Réfection des aires de retournement du lotissement communal** : Les aires de retournement du lotissement communal n'ont jamais été goudronnées. Les travaux d'enrobé seront réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 21.450,10 €.
- **Désignation du/de la correspondant(e) incendie de la commune** : Le conseil municipal désigne M. Jean JOURDEN comme correspondant incendie de la commune.
- **Contrat départemental de territoire** : Dans le cadre de la nouvelle contractualisation territoriale, le département a alloué à la commune l'enveloppe de 53.561,00€ pour la période 2022-2027.
- **Distribution des cartes cadeaux aux habitants de plus de 70 ans** : Faute de repas du 8 mai en 2021, les élus ont décidé de distribuer des cartes cadeau d'un montant de 25 €. La distribution des cartes se fera à partir du 20 octobre. Durée de validité : le 24/02/2023.
- **Réfection du mur du cimetière** : Le chantier d'insertion de Leff Armor Communauté intervient actuellement afin de restaurer les joints et la partie haute du mur du cimetière. A charge de la commune, les repas des personnes intervenant sur le chantier et les matériaux nécessaires. Durée : Au moins un mois.
- **Calendrier de l'aménagement du bourg** : La date limite de remise des offres des 3 cabinets qui auront été sélectionnés est prévue pour le 5 Janvier 2023. Les 3 cabinets seront ensuite auditionnés le 10 janvier.
- **Locations des salles communales durant la période hivernale** : Les salles communales ne pourront être réservées que par les habitants de la commune de Saint-Péver jusqu'au printemps 2023.
- **Compte-rendu de la semaine bleue** : La semaine bleue sera reconduite en 2023.

Etat Civil

Naissances : Méora FETIVEAU : le 8 novembre de Florent FETIVEAU et Altéa CLERC
Kénan BOUGET : le 8 septembre de Frédéric BOUGET et Valérie LARIVIERE
Robin VALNAIS : le 7 juillet de Rodolphe VALNAIS et Alexandra LE GUILLOUX
Gabriel AUFRAY : le 4 juin de Camille AUFRAY et Amandine GUILLON
Eden GROSJEAN : le 2 mai de François-Xavier GROSJEAN et Doriane CULAS
Kérian LE COUSTER : le 28 janvier de Fabien LE COUSTER et Mathilde LUCAS

Décès : Maurice Le Guenniou - 2 septembre 2022
Henri Le Flohic - 26 février 2022

Mariages : Mathilde EZANNO et Jérémie ROGER le 10 septembre

Cimetière

Caveau	Concession trentenaire : 120,00 €
	Concession sur 15 ans : 30,00 €
Columbarium	Pour 15 ans : 250,00 €
	Pour 30 ans : 500,00 €
	Renouvellement pour 15 ans : 60,00 €
	Renouvellement pour 30 ans : 120,00 €

Coordonnées des associations

Chapelle d'Avaugour	02 96 43 42 66		Amicale Laïque	06 68 81 91 37
Chapelle de Restudo	06 76 40 28 10		A.F.N.	02 96 21 41 58
Loisirs Culture Solidarité	06 74 70 51 13		Tiers-Quart Monde	02 96 21 42 92
Chasseurs	06 89 26 01 36		Zumba	06 74 10 53 86
Trieux Football Club	06 45 83 90 09			

Assistantes maternelles agréées

Laura LE CAZ	Tel. 06 50 48 92 71	5, Kernaour	3M
Delphine OLLIVIER	Tel. 06 30 45 79 78	Pen ar Hoat	4M
Lydie LE JEHAN	Tel. 02 96 21 44 15	8, Lot. Communal 2	3M
Claudine RENAULT	Tel. 07 60 66 92 02	1, rte de Pont Clet	3M

Site Internet de la commune

Saint-Péver	Mairie	Vie Sociale	Ecole	Associations	Vie économique	Découverte
Services	Annonces	Infos pratiques	Salles	Divers Presse	Délibérations	Budget Elus Elections Bulletins Accueil

De nombreux renseignements sont disponibles sur le site, entre autres, aux rubriques

« Services » - « Annonces » - « Info pratiques »

(Il existe par exemple un service de transport « Allo'TAD » qui peut vous aider dans vos déplacements en cas de besoin – renseignements sur le site et en mairie)

Ecole, garderie, cantine	02 96 21 40 40
Communauté des communes	02 96 79 77 77

Gendarmerie	02 96 43 40 18
Pompiers / Samu	18 / 15

La gendarmerie de Bourbriac est ouverte le Mercredi et le vendredi de 8h à 12h.



BOURBRIAC

Lundi	Fermé	
Mardi	09h - 12h	13h30 - 16h30
Mercredi	09h - 12h	
Jeudi	09h - 12h	13h30 - 16h30
Vendredi	09h - 12h	13h30 - 16h30
Samedi	09h - 12h	
Dimanche	Fermé	



PLESIDY

Lundi	Fermé	
Mardi	09h - 12h	
Mercredi	Fermé	
Jeudi	09h - 12h	
Vendredi	09h - 12h	
Samedi	09h - 12h	
Dimanche	Fermé	

Mairie

Horaire d'ouverture de la mairie au public					
Tél : 02 96 21 42 48 – Fax : 02 96 21 42 42 – email : mairie.st.pever@wanadoo.fr					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00 - 12h30	9h00 - 12h30		9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	
	14h00 - 17h00			14h00 - 17h00	
Le ramassage des ordures a lieu chaque mardi					
Horaire d'ouverture de la déchetterie à Plouagat					
Lundi	Mercredi *		Vendredi		Samedi
9h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00					

*** Sauf le premier mercredi matin du mois**

Location de la salle Polyvalente

	Associations de la commune de Saint-Péver	Habitants et contribuables de Saint-Péver	Personnes extérieures à la commune
Week-end (2 jours)	Gratuit *	160,00€	280,00€
Réunion	Gratuit *	Gratuit *	Gratuit *
Goûter apéritif *		60,00€	100,00€
Réveillon		270,00€	non
CAUTION		500,00 €	500,00 €

* 10,00€ du 1^{er} novembre au 30 avril – frais de chauffage * Gouter-apéritif n'excédant pas 3 heures

Gratuit pour les cafés d'enterrements

Location de l'Espace Socioculturel

	Associations communales *	Habitants de St-Péver	Hors commune
Week-end	Gratuit	120,00€	200,00€
Caution	200,00€	500,00€	500,00€

***Une occupation gratuite par an**

Garderie

7h15 – 7h30	0,30 €
7h30 – 8h30	0,60 € par tranche de 30 mn*
8h30 – 9h00	0,30 €
16h30 – 17h30	1,35 € - tarif forfaitaire - incluant un goûter.
17h30 – 18h30	0,60 € par tranche de 30 mn*

*** Toute demi-heure commencée est due.**

Cantine

Le prix d'un repas pour un enfant est de 3,00 €	Le prix d'un repas pour un adulte est de 5,00 €
--	--

Site internet

<http://www.saint-pever.net>

Pour « alimenter » le bulletin et le site internet de la commune, il faut des documents et des photos. N'hésitez pas à transmettre vos informations et vos photos afin qu'elles soient partagées par le plus grand nombre.